

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Mise à jour le 14 novembre
2022

Le PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) est un document qui cadre, pour six ans, la politique énergétique et climatique d'un territoire.

Vous avez dit changement climatique ? Savez-vous que nous devons collectivement limiter l'augmentation des températures à 2 °C d'ici à 2100 si l'on veut limiter les bouleversements écologiques et environnementaux dans les années à venir ? Pour y parvenir, les collectivités, comme Saint-Brieuc Armor Agglomération, sont missionnées par l'État pour mettre en œuvre sur leur territoire un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial)). Ainsi, Saint-Brieuc Armor Agglomération a officiellement adopté son **PCAETen 2019**.

≡ Qu'est-ce que le PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) ?

C'est un document qui cadre, pour six ans, la politique énergétique et climatique d'un territoire. **Le PCAET doit permettre de limiter l'augmentation des températures de 2 °C d'ici à 2100 et de s'adapter au changement climatique.**

≡ Comment réagir face au changement climatique ?

Atténuer les effets du changement climatique sur notre territoire :

- Réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre sur l'agglomération par rapport à 2010.
- Augmenter de 5 % la séquestration carbone des sols, des forêts et des matériaux (moins d'artificialisation, plus d'espaces naturels, des constructions en terre crue...).
- Préserver la biodiversité.
- Diminuer de 20 % nos consommations énergétiques.
- Augmenter notre production d'énergies renouvelables afin que celle-ci représente 20 % des consommations énergétiques du territoire (limiter notre dépendance aux énergies fossiles et diversifier notre production).
- Améliorer la qualité de l'air et préserver notre santé en réduisant nos émissions de polluants atmosphériques (liés aux modes de transports, système de chauffage...).

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/comprendre-lagglomeration/les-grands-projets/le-plan-climat-air-energie-territorial-1?>

Apprendre à s'adapter :

- Intégrer la végétation dans les projets urbains pour créer des zones de fraîcheur.
- Apprendre à cultiver autrement (adapter et améliorer nos pratiques agricoles...).
- Gérer durablement la ressource en eau.
- Rénover les bâtiments en prenant en compte le confort d'été.
- Prévenir les risques liés aux événements climatiques (canicules, tempêtes,...) et à l'élévation du niveau de la mer.

≡ Quelles sont les actions mises en œuvre sur notre territoire pour y parvenir ?

Bien qu'étant un outil répondant à un objectif national, le PCAET a été élaboré en fonction de nos spécificités locales. De nombreux acteurs du territoire (citoyens, associations, entreprises, communes) se sont mobilisés pour élaborer un programme d'actions spécifiques à notre territoire. Ce travail de concertation a mené à la création de 48 fiches actions, réparties selon six orientations.

Cette implication est déterminante pour réussir notre transition écologique. En voici quelques exemples.



Informez les habitants sur la rénovation énergétique et les éco-gestes à la maison .

Objectifs :

- Diminuer les déperditions énergétiques.
- Accroître le confort hiver/été de l'habitat.
- Adapter son logement au changement climatique.

Un projet habitat ? Contactez l'

[Espace Info Habitat](#)

de l'agglo.



Accompagner les entreprises et les industries au changement des pratiques et à l'innovation. Exemple : développement de **l'économie circulaire** sur notre territoire.

- Créer une **recyclerie** à l'est du territoire. À noter qu'en 2022, un Comptoir du Réemploi et du Recyclage s'est installé en centre-ville de Saint-Brieuc pour une phase test d'un an.



→ Soutenir le **développement de la filière bois**. Cette ressource a un double intérêt :

- ▷ développer une énergie renouvelable locale,
- ▷ donner de la valeur à nos haies bocagères.



Poursuivre l'**accompagnement aux améliorations des pratiques agricoles et encourager l'efficacité énergétique des exploitations agricoles**. Triples objectifs :

- améliorer la performance économique des exploitations agricoles,
- diminuer les émissions d'ammoniac,
- préparer l'agriculture au changement climatique.



Soutenir **le développement des énergies citoyennes**. Cela permet de réduire la dépendance énergétique de notre territoire et de permettre à l'ensemble de la population de s'approprier une énergie propre et locale.



Poursuivre et multiplier les actions de sensibilisation au réchauffement climatique et à la transition énergétique auprès des habitants et des scolaires. Par exemple avec le World Clean Up day, "journée citoyenne de nettoyage de la planète" organisée sur toute l'agglo chaque année en septembre ou encore les balades et défis énergies organisées en 2022.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE



CLIMAT - AIR - ÉNERGIE

≈ Saint-Brieuc Armor Agglomération, Territoire Engagé Transition Écologique avec le label Climat-Air-Énergie

Saint-Brieuc Armor Agglomération intègre la transition écologique dans ses domaines de compétence. La Commission nationale du **label Cit'ergie** a ainsi octroyé le label Cit'ergie à notre agglomération le 21 novembre 2018, pour la qualité de sa politique énergie climat.

Aujourd'hui, ce label Cit'ergie change de nom et devient le label Climat-Air-Énergie et s'intègre dans la démarche globale "Territoire Engagé Transition Écologique".



Les collectivités labellisées sont évaluées sur la base de leurs compétences propres dans six domaines impactant les consommations d'énergie et les émissions de CO2 associées. Un audit a été réalisé en 2018 et nous avons obtenu le label Citergie avec une note de 52 % et une progression estimée à 56 % d'ici à 2022. Ces notes et estimations sont calculées à partir d'un référentiel national commun, ce qui permet à Saint-Brieuc Armor Agglomération d'avoir une *critique* objective et constructive sur l'intégration de la politique Climat-air-énergie dans les actions mises en œuvre par les directions.



Plus d'informations

[Climat - Air Energie Bretagne \(https://territoireengagetransitionecologique.ademe.fr/climat-air-energie/dans-votre-region/bretagne/\)](https://territoireengagetransitionecologique.ademe.fr/climat-air-energie/dans-votre-region/bretagne/)

Contact : service Transition écologique 02 96 77 60 10 - climat@sbaa.fr

